DEPARTEMENT
DE **L'AIN**

ARRONDISSEMENT
DE **NANTUA**

VILLE D'OYONNAX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du vingt-six juin deux mille vingt-trois

Le Conseil municipal, légalement convoqué le 19 juin 2023, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Michel PERRAUD, Maire.

PRÉSENTS	REPRÉSENTÉS	ABSENTS	POUVOIRS
32	3	0	3

Objet :
03 - Désignation de Madame Sonia CHEVAUCHET dans les Commissions municipales

PRÉSENTS : Michel PERRAUD, Laurent HARMEL, Anne MOREL, Jacques VAREYON, Anne-Marie GUIGNOT, Noël DUPONT, Marie-Claire EMIN, Jean-Jacques MATZ, Evelyne VOLAN, Fatih KAYGISIZ, Dominique BEY, Marie-Josèphe LEVILLAIN, Françoise COLLET, Jacques MAIRE, Christine PIQUET, Caroline MANZONI, Fabrice BERTERA, Corinne REGLAIN, Fanny RIPPE, Laure MANDUCHER, Antoine LUCAS, Assad AKHLAFA, Amaury VEILLE, Freddy NIVEL, Hugo CARRAZ, Christine PITTI, Jean-Charles de LEMPS, Jean-Michel FOUILLAND, Alexandra ANTUNES, Julien MARTINEZ, Sonia CHEVAUCHET, Marine PARROT,

REPRÉSENTÉS : Yamina GRANCLEMENT (pouvoir à Corinne REGLAIN), Annie ZOCCOLO (pouvoir à Christine PITTI), Philippe TOURNIER-BILLON (pouvoir à Caroline MANZONI)

ABSENTS : -

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut délibérer.

M. Fatih KAYGISIZ est nommé secrétaire de séance.

M. Laurent HARMEL expose que, suite à la démission de Monsieur Pascal BAUDET de son poste de Conseiller municipal, il appartient au Conseil municipal de procéder à son remplacement par Madame Sonia CHEVAUCHET au sein des différentes commissions.

Il est proposé de désigner Madame Sonia CHEVAUCHET, membre des commissions suivantes :

- Commission Patrimoine, Urbanisme et Développement Durable,
- Commission Emploi, Partenariat Territorial et International,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-22,

Objet :
03 - Désignation de Madame Sonia CHEVAUCHET dans les Commissions municipales

Le Conseil municipal,

A l'unanimité,

Après en avoir délibéré,

- Approuve la désignation de Madame Sonia CHEVAUCHET membre des commissions suivantes :
  - Commission Patrimoine, Urbanisme et Développement Durable,
  - Commission Emploi, Partenariat Territorial et International.
- Approuve la liste des membres des commissions en pièce jointe de cette délibération.

Fait à Oyonnax, le 26 juin 2023

Le Maire,

Délibération certifiée exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions de l'article L 2131-1
et suivants du CGCT :
- par sa présentation en Préfecture le 28 JUIN 2023
- par sa publication le 28 JUIN 2023

Le Maire